



Discours de mi-mandat de la municipalité

En cette période pandémique, période aujourd'hui de guerre aux portes de l'Europe, il me semble important de rappeler en premier lieu la sagesse de ceux qui nous ont précédés sur ces terres caylusiennes en citant un texte des archives communales écrit en 1463 par les Consuls de Caylus.

« Ço qu'es estat, cal que estat sià. Ço que es, conven que sià. Ço que serà, serà coma sià. Per ço non vos detz malenconia. »

Ce qui a été, il fallait que ce fût. Ce qui est, doit être. Ce qui sera, sera comme il se doit. Pour cela donc, ne vous faites pas de souci.

Tout d'abord, je souhaite revenir rapidement sur notre début de mandat qui fut conflictuel de par la faute politique de la Communauté de Communes et de Saint-Antonin. Aujourd'hui, je suis heureux de vous dire que ce conflit est réglé et que nous avons remis l'« église au centre du village ». **J'ai été élu Vice-président à l'Urbanisme de la Communauté de Communes QRG**A, et je prends part toutes les semaines à toutes les réunions indispensables à l'élaboration commune de la politique de notre beau territoire. C'est un grand pas que je salue pleinement, même s'il faudra encore améliorer la gouvernance et le fonctionnement de notre bureau communautaire. J'aspire aussi à retrouver, une entente cordiale avec notre voisin de Saint-Antonin, qui, il y a deux ans et demi, a transgressé le pacte implicite de non-agression entre nos deux communes qui permettait à notre territoire de fonctionner sereinement. Aujourd'hui, nous passons à autre chose et je travaille à ce que la situation s'améliore. Je souhaite également à mon homologue de Saint Antonin de régler le conflit politique au sein de son conseil municipal.

En 2020, je me suis présenté à vos suffrages avec une équipe et un mot d'ordre : **« Agir pour Caylus »**. C'est ce que nous nous appliquons à faire jour après jour. **Depuis près de trois ans, nous œuvrons pour saisir toutes les opportunités dans tous les domaines pour requalifier Caylus, relancer l'attractivité du village, et redorer le blason de notre chère cité.** Depuis juillet 2020, nous avons repris tous les dossiers et ouvert de nouvelles voies. Il est maintenant temps, à mi-mandat, de faire un bilan foisonnant de l'action municipale et de vous présenter toutes les perspectives très prometteuses pour les 3 ans à venir.

Je ne résiste pas au plaisir de vous dire, ou de vous rappeler, que j'ai été invité à l'Élysée fin novembre, au Congrès des maires, par invitation de la Préfecture. Cela représente un gage de reconnaissance du travail que nous avons accompli à Caylus depuis deux ans et demi. Par ailleurs, je rappellerai aussi que **Caylus a été sous le feu des projecteurs en cette année 2022** puisque deux visites ministérielles étaient prévues. Une au mois de mars, qui a été annulée au dernier moment pour des raisons d'agenda ministériel. Malgré tout, une visite préfectorale a été maintenue et nous avons pu présenter à la Préfète, aux Sénateurs, au Président du Conseil Départemental, aux Conseillers Départementaux, à la Directrice de la DDT et à toutes les personnes importantes pour notre territoire, tous les projets de la Commune et de la Communauté de Communes portés sur Caylus. Une autre visite a eu lieu, en novembre, par Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Aussi, je fais une parenthèse positive au sujet de la démographie. Nous sommes toujours inquiets, dans nos territoires ruraux, de l'érosion démographique et du vieillissement de notre population. Je suis heureux de vous annoncer que, selon l'INSEE, **nous avons gagné 18 habitants cette année** : de 1 501 habitants au 1^{er} janvier 2022 à 1 519 habitants au 1^{er} janvier 2023. C'est une petite hausse, mais les petits chiffres font les grands. Il existe une dynamique immobilière très forte, mais qui pourrait ne pas se traduire par une hausse du nombre d'habitants. Nous déplorons toujours malheureusement un solde naturel négatif : avec 28 décès en 2022 pour seulement 7 naissances. D'où l'importance que revêtent les nouveaux arrivants à Caylus.

Maintenant passons plus directement à un tour d'horizon détaillé de l'action municipale.

Environnement

Le pôle environnement est un projet ambitieux pour Caylus qui a été enclenché dès 2015. Suite à plusieurs coups d'arrêt lors de la précédente mandature, nous avons repris le dossier et nous l'avons mené à son terme. La fin des travaux est prévue avant la fin du deuxième semestre 2023. C'est une chance exceptionnelle pour Caylus d'accueillir dans des locaux adaptés des structures travaillant pour la protection et la promotion de l'environnement, comme le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) et le Conservatoire Botanique National (CBN). Le CPIE Quercy Garonne rayonne sur l'ensemble du territoire départemental, et apporte

à Caylus une notoriété positive. Le CPIE compte aujourd'hui un effectif de 8 salariés et le CBN une équipe de 2 agents. Ces deux structures rencontrent un vif succès et développeront certainement leurs équipes prochainement. Le nouveau bâtiment hébergera également une salle de réunion et un centre de documentation. L'ancienne Maison du patrimoine accueillera au premier étage une salle de conférence d'environ 130 m². Dans un second temps, le rez-de-chaussée, qui abritait l'ancien écomusée créé il y a vingt-cinq ans et devenu obsolète, sera requalifié en un espace muséographique moderne. Le pôle environnement est un projet global qualifiant et constructif, s'inscrivant

dans une politique de continuité mise en place par Christian Nicolas, poursuivie par Christian Maffre, piloté et réalisé par l'actuelle municipalité. Dans le cadre d'une deuxième tranche d'aménagement, nous avons prévu de retravailler l'entrée de ville, le parking de l'ancien Foirail, et l'aire de camping-car, pour faire de cet espace un lieu accueillant.

Nous sommes actuellement en train de finaliser un sentier qui fera le tour de l'Espace Naturel Sensible (ENS) du cirque de Labarthe en le reliant au centre du village par la place de la Halle. Les Caylusiennes et Caylusiens pourront se réapproprier cet espace naturel et (re)découvrir le village de Caylus sous un nouvel angle. Il sera d'ailleurs prochainement prévu d'y faire passer le GR46.

D'autres atouts environnementaux valorisent aussi Caylus. Depuis 2017, la commune détient deux abeilles « APicité© » grâce à l'excellent travail du CPIE et de son rucher pédagogique. Plus récemment, nous avons obtenu la labellisation « Arbre Remarquable » pour les sept ifs de l'Église de Saint-Pierre-Livron. Ces labels valorisent le patrimoine vivant et naturel de notre commune.



Une délégation de la présidence de région a visité l'avancée des travaux du Pôle Environnement :

Muriel Abadie Vice-présidente du Conseil Régional ; Isabelle Laveron Conseillère Régionale ; Emmanuel Cros Vice-président du Département ; Sandrine Solé et Marie-Pierre Ciricy-Laverny chargées de mission ; accueillis par Vincent Cousi Maire de Caylus ; Serge Cheval Adjoint au Maire ; Sophie Chasseriaud Directrice de l'office de tourisme ; et Frank Boyer Architecte.

photo : J.P. Fabas

Enfance

L'école est une pierre angulaire dans un village comme le nôtre. Je l'ai déjà dit, je le répète, **l'école est le creuset de la République et nous nous devons de conserver une union sacrée autour d'elle.** De temps à autre, l'école est attaquée. On a le droit d'être mécontent, mais il faut se rappeler que sans l'école, c'est tout notre village qui est affaibli. Il est capital de maintenir une dynamique positive, et pour cela, nous pouvons nous appuyer sur une équipe enseignante dynamique, ainsi que sur une équipe d'agents communaux extrêmement mobilisés et en partie renouvelée par le biais de départs en retraite.

Nous avons également enclenché une étude de faisabilité pour un phasage d'aménagements extérieurs et intérieurs, en nous appuyant sur le soutien de Tarn-et-Garonne Conseil aux Collectivités. Je salue aussi la bienveillance du Ministère des Armées qui a bien voulu nous vendre un bout de terrain devant l'école. Ceci nous permettra de repenser les accès

et le stationnement actuels qui posent des problèmes au quotidien. L'école est une bonne illustration de Caylus. Elle a des difficultés liées à sa topographie, comme notre village, mais de cette difficulté, nous devons faire un atout.

Une autre action liée à l'enfance est la **relocalisation de l'ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Le centre de loisirs était anciennement dans les locaux inadaptés de la maison du patrimoine. Dès 2020, nous avons fait le choix d'investir en faisant l'acquisition de l'ancienne école privée Notre-Dame. Nous avons obtenu une subvention DETR de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au début de l'année,



L'ancienne école Notre-Dame, futurs locaux du centre de loisirs.

photo : A. David

qui sera complétée par le Département et la Région, pour que nous puissions refaire de ce bâtiment tombé en désuétude un lieu vivant et adapté pour les enfants. La maîtrise d'œuvre sera assurée par Mélanie Chilie de l'agence B11 de Montauban. Le projet est en cours d'élaboration et sera détaillé prochainement.

Services communaux

Le service administratif a connu des départs de personnel vers d'autres horizons. Des arrivées sont à venir, mais je suis reconnaissant de pouvoir m'appuyer sur une équipe dynamique et très investie, sans qui la mairie ne pourrait pas fonctionner. Les agents de l'équipe actuelle réalisent au quotidien un travail remarquable et font preuve d'écoute, de disponibilité, et de professionnalisme.

En ce qui concerne le bâtiment, réhabiliter la mairie n'est pas une priorité urgente. Pour autant, nous tâcherons d'améliorer les locaux par du travail en régie. Nous avons eu l'occasion de refaire deux bureaux depuis le début du mandat, et nous allons continuer progressivement.

De la même manière, je tiens à féliciter l'équipe du Service Technique, qui s'est désormais stabilisée. Cette équipe est encadrée par un responsable remarquable, Sébastien Lopez, que je tiens ici à honorer pour tout le travail qu'il a accompli avec nous depuis 2 ans et demi. Tous les travaux effectués en régie sont très divers et de grande qualité. Une illustration récente en est le réaménagement complet de la guinguette accompagné d'une revalorisation de l'environnement du lac et de l'aire de jeux. Nous avons donc un devoir d'apporter à cette équipe les meilleures conditions de travail possibles et d'aménager leurs locaux. La commune a fait l'acquisition du bâtiment de Bernard Couderc, pour



Réaménagement de la guinguette et des sanitaires du Lac de Labarthe.

aménager les ateliers municipaux. Des demandes de subventions ont été faites, sans lesquelles nous ne pourrions engager les travaux nécessaires. Fin décembre, nous avons eu un accord exceptionnel de subvention DETR, alors qu'aujourd'hui la tendance n'est plus à l'aide sur ce type de travaux. D'ici à la fin de l'année, nous allons pouvoir démarrer les travaux de mise aux normes en créant une base de vie digne de ce nom, avec des sanitaires, des vestiaires, et une salle de pause équipée d'une cuisine pour les agents.

La Cuisine centrale est une partie intégrante du bâtiment de l'EHPAD et était toujours une propriété communale,

alors que la maison de retraite avait été vendue à la Mutualité Française du Tarn-et-Garonne il y a quelques années. Il n'était pas cohérent de conserver un service qui était utilisé à moins de 30 % pour les déjeuners de l'école et à plus de 70 % comme prestataire privé pour les repas de l'EHPAD. Un service public n'a pas pour mission de remplacer, à perte, des prestations du secteur privé. En décembre 2022, la vente s'est faite en bonne intelligence pour le bon fonctionnement de la résidence pour personnes âgées et pour un meilleur fonctionnement des services municipaux. Les agents communaux travaillant pour ce service sont dorénavant **détachés auprès de la Mutualité Française**. Il n'y a donc aucun changement pour eux : ils travaillent au même endroit, conservent leur ancienneté, et gardent les avantages de la fonction publique territoriale. La Mutualité Française projette la construction d'un nouveau bâtiment proche de l'EHPAD, pour le service d'aides à domicile, actuellement implanté dans le Bourg. C'est une fois de plus, un gage de l'excellente collaboration entre la commune de Caylus et la Mutualité Française, et ce depuis près de vingt ans. Bien entendu, le service de la cuisine de la Mutualité, continuera à produire les repas pour l'école de Caylus, au moins pendant 3 ans, en fonction des décisions qui seront prises.

Sécurité

Le Camp Militaire de Caylus est un camp d'entraînement important qui effectue de nombreuses manœuvres. Une grande opération a eu lieu au mois de novembre et une autre vient de se terminer : l'opération Orion. Ces grands exercices sont organisés pour faire face aux changements stratégiques liés notamment à la guerre en Ukraine. Nous avons beaucoup de chance de vivre en paix sur notre territoire. Les balles que nous entendons siffler ne sont que des balles d'entraînement.

Nous déplorons que la Gendarmerie soit obligée de fonctionner en effectif réduit et nous leur souhaitons de trouver de nouveaux collègues très prochainement. Les bureaux et les logements dont ils disposent restent inadaptés et nous espérons être entendus pour qu'ils soient enfin réhabilités.

Je souhaite saluer le travail remarquable

qu'accomplissent les Sapeurs-Pompiers de Caylus 365 jours de l'année pour venir au secours de toutes les personnes en difficulté sur notre territoire. L'Amicale des Pompiers a le projet de porter un évènement festif au cœur du village et pourra compter sur le soutien de la mairie.

Pour la chasse, je dirais simplement que nous aspirons à ce qu'une **coexistence pacifique perdure entre chasseurs et non-chasseurs**, que le respect s'installe et que les pratiques continuent d'évoluer, même si beaucoup d'efforts ont été faits pour que la sécurité soit la plus renforcée possible. La solution que nous prônons, et que prône aussi le président de l'ACCA de Caylus, est la concertation. Un effort particulier sera fait par l'association de chasse pour prévenir les habitants des battues à l'avance.



Cérémonie du souvenir en hommage au LCL NORMAND

Revitalisation du centre-bourg et Sauvegarde du patrimoine

La plus importante des politiques de l'État que nous mettons en place est « **Petite Ville de Demain** » (PVD), programme exceptionnel qui arrive à point nommé pour Caylus. Inspirée par les opérations réalisées dans le cœur des grandes villes, cette politique a été déployée pour **développer les pôles de centralité dans les campagnes**. Quinze communes de Tarn-et-Garonne ont été retenues pour participer à ce programme et sont très fortement soutenues par tous les services de l'État. Évidemment, nous nous sommes attelés à développer une politique définie autour des enjeux spécifiques à la commune de Caylus. Nous avons commencé au début de ce mandat à établir un plan de référence pour le village, en structurant nos idées et nos projets en collaboration avec le Centre pour l'Architecture, l'Urbanisme et l'Environnement (CAUE). Il en est rapidement ressorti que Caylus est un village tricéphale partagé en trois zones : la butte castrale du bourg ; le versant dédié aux services avec l'école, la Gendarmerie et la Résidence pour personnes âgées ; et le plateau avec les zones d'activités et le pôle médical. L'objectif est de reconnecter ces secteurs, de les valoriser et de leur insuffler une nouvelle vitalité. Un chef de projet dynamique, Patrick Marot, ainsi qu'une manager de commerce, Ambre Ronxin, ont rejoint l'équipe pour donner vie à ce plan ambitieux. La convention d'adhésion du programme PVD, a été signée le 14 septembre 2021 et nous n'avions que 18 mois pour élaborer une convention beaucoup plus détaillée « **Opération de Revitalisation du Territoire** » (ORT). Grâce au travail sérieux et efficace de toute l'équipe, je suis heureux de vous dire que nous avons signé la convention ORT dans les temps, le 27 janvier 2023, et que **nous pouvons démarrer un certain nombre de projets avec le soutien direct de l'État**. Pour exemple concret, grâce à cette convention, les propriétaires réalisant un investissement locatif dans un bâtiment ancien de Caylus, peuvent maintenant accéder au dispositif de réduction d'impôts « Denormandie ».

Nous avons aussi choisi de développer une « **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain** » (OPAH-RU). Il s'agit d'une politique très forte qui nous permettra d'intervenir dans les îlots dégradés et insalubres du Centre Bourg. Nous nous focaliserons tout d'abord sur une zone spécifique de la rue Droite pour **reconquérir progressivement tout le centre ancien** de Caylus, qui, il est important de le souligner, est en grande difficulté et en grande déshérence. Nous



Signature de la convention ORT à la Préfecture du Tarn-et-Garonne.

nous devons, d'intervenir si nous ne voulons pas voir les immeubles du cœur de Caylus tomber en ruines.

Dans le cadre de ces politiques, nous étudions l'acquisition de l'immeuble « Martin » au travers de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie et avec le soutien de Tarn-et-Garonne Habitat. Cet imposant immeuble du XVIII^{ème} siècle, situé à côté de la boulangerie Méric, compte plus de 1 000 m² habitables dans lesquels nous pourrions créer 9 logements. L'étude est en bonne voie, et, si tous les partenaires financiers confirment leur engagement, ce projet pourra aboutir. Nous planifions également d'activer à Caylus « **l'Opération Façades** » pour apporter une aide financière aux propriétaires souhaitant restaurer l'enveloppe extérieure de leur bâtiment ancien.

De même, nous travaillerons sur les **aménagement urbains de l'avenue du Père Huc** dont nous aspirons à réduire la vitesse de circulation, pour passer à 30 km/h avec des aménagements adaptés. Nous souhaitons aussi enclencher une **intervention sur la place de la Halle**. Je ne vous promets pas qu'à un horizon proche la place de la Halle sera entièrement rénovée, mais pour autant, nous prévoyons une intervention paysagère. Nous aurons **un programme ambitieux de renaturation et de plantation d'arbres d'alignement**. L'épisode de canicule de l'été dernier a démontré l'importance de prévoir des

zones plus naturelles et ombragées dans l'espace urbain. Également, nous proposerons aux habitants du Centre Bourg qui le souhaitent un soutien pour arborer leur façade avec des treilles et une sélection de plantes adaptées. Nous travaillerons également sur **un plan global de circulation et de stationnement** du village, incluant aussi l'avenue Delestraint et l'avenue du 8 mai. Il devient vital de régulariser les comportements irrespectueux dans le village, tel que le fait de garer son véhicule n'importe comment, pour redonner une plus grande place aux piétons et promouvoir une meilleure qualité de vie dans le village.

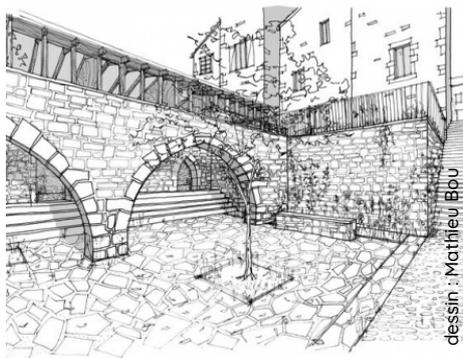
Le périmètre du « **Site Patrimonial Remarquable** » (SPR) a été validé en mars 2022. L'enquête publique est maintenant terminée et le classement définitif devrait nous être accordé avant la fin du premier trimestre 2023. Le SPR est une harmonisation des politiques existantes. Il remplace les périmètres de 500 m autour de chaque édifice classé en un seul périmètre, plus étendu, plus harmonieux, mieux adapté au relief, et prenant en compte les co-visibilités pour protéger l'écrin du village. Cette politique nous permet d'appliquer un « **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur** » (PSMV) pour protéger et valoriser notre richesse architecturale. Une étude va être menée sur le patrimoine bâti intérieur et extérieur du centre village : des spécialistes étudieront les cheminées de Caylus, les fenêtres, les escaliers, tout ce qui a une valeur patrimoniale et qu'il est

vital de connaître. Notre patrimoine est un atout et non pas un handicap. Nous avons un héritage historique que nous devons faire fructifier et le Service de l'Inventaire du patrimoine bâti du PETR Midi Quercy, basé à Caylus, fait un travail remarquable dans ce sens. Le Pays Midi-Quercy vient d'ailleurs d'obtenir le label « Pays d'Art et d'Histoire », ressource supplémentaire pour notre commune et l'ensemble de nos voisins.



Également grâce au SPR, la commune de Caylus adhère désormais à l'association « Sites et Cités Remarquables », réseau national des sites et villes classées. J'ai eu l'occasion de participer aux dernières rencontres régionales de cette organisation pour **présenter Caylus et la démarche exemplaire actuellement engagée.**

Dans la même thématique, des étudiants en Architecture de Toulouse sont venus réaliser leur projet de fin d'études sur le village de Caylus. Lors des Journées du Patrimoine, ils ont présenté leurs travaux à la population. Ce fut une journée riche d'échanges autour de leurs propositions de revitalisation de plusieurs bâtiments. Même si les projets présentés restent théoriques, cette approche pertinente



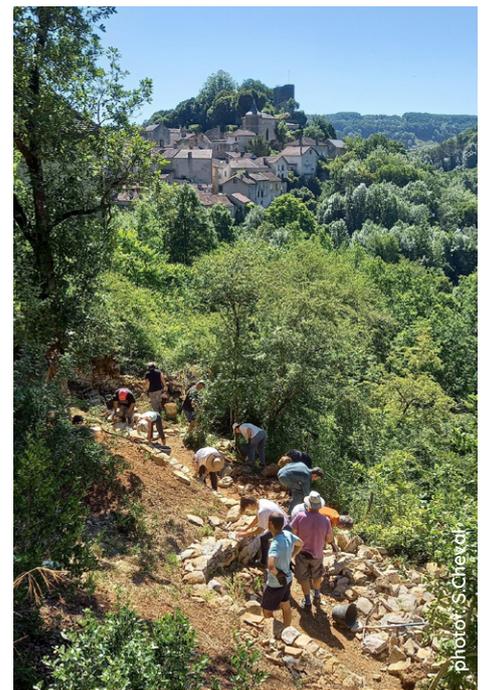
Croquis d'étude de l'îlot Hôtel-Regalhou.

a permis d'**ouvrir les possibles à Caylus.** Suite au succès rencontré, cette initiative sera renouvelée pour les deux prochaines années.

La sauvegarde du patrimoine consiste aussi en la préservation d'édifices d'importance tels que l'**Église Saint-Jean-Baptiste de Caylus.** Ce monument historique a besoin de travaux d'urgence sur le versant nord de sa toiture, qui est malheureusement en mauvais état à cause de malfaçons lors des derniers travaux de rénovation. Ces travaux s'élèvent à 330 000 € TTC, mais heureusement, nous serons bien subventionnés, en particulier par l'État qui accepte de dé plafonner en nous accordant 50% d'aide. L'appel d'offres a été lancé pour planifier les travaux dès que possible, tout en respectant les délais et procédures imposées. D'autres travaux sur l'**Église de Saint Symphorien** ont été planifiés de longue date. Cet édifice, que nous partageons avec nos voisins de Puylaroque, devra être mis hors d'eau et hors d'air afin d'arrêter des dégradations de plus en plus importantes. La commune de Caylus s'est engagée à participer à

hauteur de 30 % de l'autofinancement, proportionnellement à la superficie de l'édifice se trouvant sur le sol caylusien.

Il est aussi important d'évoquer des chantiers de plus petite échelle mais tout aussi fondamentaux, tels que la **restauration de murs de soutènement en pierre sèche** sur les terrasses de Caylus par l'APICQ, ainsi qu'à Saint-Symphorien en collaboration avec l'association La Symphorine. La commune a aussi pu acquérir les sarcophages médiévaux de Saint-Pierre-Livron, pour les préserver et les placer devant la Chapelle Saint-Etienne-des-Canavals.



Chantier de l'APICQ, terrasses de Caylus.

Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Depuis janvier 2023, Caylus est **commune associée du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy**, avec nos voisins de Mouillac, Lacapelle-Livron, Loze, Saint-Projet, et Puylagarde. Dans un premier temps, nous allons participer à l'élaboration de la nouvelle charte du Parc jusqu'en 2026. En 2027, le prochain conseil municipal pourra décider d'adhérer pleinement au PNR



Le causse caylusien.

des Causses du Quercy en devenant commune membre. Notre terroir souffre d'un déficit d'image et l'adhésion au Parc est **une opportunité exceptionnelle pour valoriser nos causses.** Nous les avons, nous vivons dessus, à nous de les faire fructifier une nouvelle fois en travaillant avec toutes les politiques proposées par le Parc, fort de ses 20 ans d'expérience.

Un des axes mis en avant porte sur le tourisme durable entre nature et culture. Cette ligne directrice s'appuiera sur les actions déjà mises en place par le Pays Midi-Quercy à travers le « Pôle Pleine Nature », politique qui devrait être reprise prochainement par la Communauté de Communes QRGA.

Culture

En 2021, la municipalité a repris et soutenu, en collaboration avec l'association Xanadu, le « **Festival Caylus Classique** ». Tous les mois d'août, des musiciens classiques d'envergure internationale nous font l'honneur de se produire bénévolement à Caylus pendant plusieurs jours. Comme le dit si bien le directeur du festival Pierre Thilloy : « **L'excellence doit être offerte à tous et pas seulement à un public averti** », et c'est dans cet esprit qu'est menée la programmation. La mairie soutient cette action en nourrissant et logeant les intervenants. La prochaine édition est déjà prévue du 7 au 13 août 2023 et nous vous y attendons nombreux.

Cette année, une antenne de l'association « **Rock d'Anglars** », l'**école de musique intercommunale** basée à Saint-Antonin, s'est implantée à Caylus. Nous avons pu leur prêter une salle dédiée au-dessus de La Poste, ce qui a permis de proposer différents cours de musique pour enfants et adultes, une chorale, et de créer une vraie dynamique sur la commune.

Les Journées du croquis urbain « Urbans Sketchers », qui ont été organisées sur Caylus en 2021 et en 2022, seront reconduites en 2023. Cette initiative, portée par l'association « La Société des Amis du Vieux Saint-Antonin », a été déployée, suite à son succès, sur la commune de Caylus, puis de Laguépie. Des gens qui aiment dessiner passent une journée à croquer le village. Puis, les participants partagent leur travail exposé sous la Halle et nous font **redécouvrir à travers leurs dessins la beauté du village**.

Je veux aussi rendre hommage à **Grete et John McNorton de DrawInternational**,



Festival Caylus Classique, un des nombreux concerts sous la Halle.

pour tout le travail qu'ils accomplissent depuis des années avec les résidences d'artistes et les expositions qu'ils organisent en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain et le Musée des Abattoirs de Toulouse. Ils accueillent au sein de notre village des artistes internationaux et nous proposent de l'**Art de grande sensibilité** au travers d'ateliers ouverts et d'expositions de qualité.

Nous développons aussi un partenariat avec les Archives Départementales de Tarn-et-Garonne, à travers l'étude de fonds photographiques anciens. Le **fonds Paul Faur**, ancien notaire caylusien, a été redécouvert il y a une vingtaine d'années à Limogne et est en cours d'étude. La commune projette une rétrospective dans les mois ou les années à venir à Caylus, avec le soutien des Archives Départementales. Nous travaillons également à rassembler un fonds de

photographies et de cartes postales du **photographe professionnel Théodore Déjean** afin que ces témoignages de notre histoire commune puissent aussi être étudiés.

En 2021, la municipalité a collaboré avec les Services de l'Inventaire Régional du Patrimoine et le Service de l'Inventaire du PETR, pour réaliser une **exposition photographique sur le Christ de Zadkine**. Cette série de clichés exposés sur les vitrines de la rue Droite a permis de (re)découvrir des détails de cette œuvre monumentale abritée par l'église Saint-Jean-Baptiste.

Pour le présent et l'avenir, nous travaillons aussi à un **parcours de sculptures**, une sorte de bestiaire dans le village et l'Espace Naturel Sensible, en collaboration avec nos deux artistes locaux du Belbet on the Ground et de Caylus Art : Bouc et Colin.

Développement économique

Le développement économique est un **sujet suivi de près par la municipalité**. En 2020, « Les Conserves d'autrefois », au bord du dépôt de bilan, ont été rachetées par le **groupe CHB**, pérennisant ainsi les emplois et redynamisant l'activité. La commune a pu soutenir cette entreprise en leur vendant le terrain nécessaire à leur développement. Notons aussi, l'implantation de la **société Burg** spécialisée dans la maçonnerie générale, le terrassement et le chaux-chanvre. Cette entreprise, à l'origine centrée autour de la pierre, s'est diversifiée vers le végétal avec le chanvre, et travaille activement à l'installation de la **Chanvrière Occitane du groupe VirgoCoop**, qui défibrera le chanvre à Caylus pour produire

du textile. L'entreprise Burg et le Comptoir des Matériaux utiliseront les déchets de cette production dans la construction de bloc chaux-chanvre dans une logique d'économie circulaire et d'association entre artisanat, agriculture et construction. Nous travaillons aussi à accompagner les commerçants et tous les porteurs de projets pour favoriser leur implantation sur notre commune.

N'oublions pas le Fablab, renommé « **La Fabrique de Caylus** », porté par la Communauté de Communes, et qui se développe aujourd'hui en tiers-lieu. Cet agrandissement s'effectuera dans les bâtiments de l'ancien Carsac et dans le cœur de bourg, au niveau de l'édifice existant et

des nouvelles acquisitions effectuées par la CCQGA. Un projet de Mastère Artisan Numérique s'y développe avec la Chambre des Métiers du Tarn-et-Garonne.



La Fabrique se développe au Carsac.

Santé

La Communauté de Communes QRGA a candidaté à l'appel à projets « **Ma santé, Ma Région** » pour les maisons de santé du territoire. Caylus n'est pas directement concerné puisque nous avons un cabinet médical libéral, donc privé, mais nous participons de manière solidaire pour recruter des médecins salariés qui seront positionnés sur les maisons médicales de Varen et de Parisot, voire Laguëpie. Nous avons par le passé une douzaine de médecins sur notre



territoire intercommunal. Aujourd'hui, nous n'en n'avons plus que six, ce qui crée des difficultés sur l'ensemble des communes. Je rends hommage aux

médecins de Caylus, sans qui nous n'aurions pas de cabinet médical, et qui ont fait le choix d'investir à l'époque dans des locaux adaptés sur le plateau. Nous travaillons en étroite collaboration à un **renforcement du pôle de santé pour offrir un élargissement de l'offre et de soins sur la commune de Caylus.**

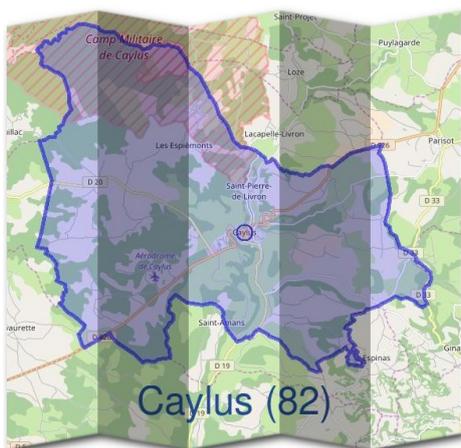
Urbanisme

Pour la voirie, des programmes conséquents ont été mis en œuvre depuis 2020. Suite à notre prise de fonction tardive, nous avons couplé les programmes voirie 2020 et 2021 pour plus d'efficacité. La commune possède un réseau de voirie important avec 110 km de routes communales goudronnées et 52 km de routes départementales, ce qui est conséquent pour une commune comme la nôtre. Le Conseil Départemental vient à notre aide à hauteur de 36 000 € par an, ce qui n'est malheureusement pas suffisant pour réaliser tous les travaux nécessaires. La commune doit donc investir en autofinancement pour les sommes restant à charge. Nous avons également dû intervenir en urgence sur des voies qui ont été victimes de glissement de terrain : à Caudesaygues en 2021 et au Cammas en 2022. L'État a pu nous venir en aide sur ces deux chantiers dans le cadre des catastrophes naturelles. Le programme voirie 2022 a été réalisé. Le programme de curage des fossés a été budgétisé et sera réalisé très prochainement.

Suite à une décision de l'Etat, la DDT ne prend plus en charge l'instruction du droit des sols. Notre nouveau service d'instruction des autorisations d'urbanisme est désormais le **Centre Instructeur Nord de Caussade**, service qui est mutualisé avec 15 autres communes de la CCQRGA. Je suis heureux que les communes aient pu travailler ensemble pour trouver une solution efficace et pérenne. Bien sûr, notre agent communal en charge de l'urbanisme sera toujours disponible sur rendez-vous pour répondre à vos questions.

Jusqu'à ce jour, seul le bourg avait été traité pour l'adressage. Nous allons compléter ce travail et **étendre l'adressage à l'ensemble de la commune.** Nous sommes dans un territoire rural

ancien, avec de nombreux lieux-dits, dont certains portent le même nom à des kilomètres d'intervalle, ce qui pose de graves problèmes pour les secours, l'acheminement du courrier, et pour tous les services. Nous allons donc corriger cette situation avant la fin du mandat.



Le réseau communal d'éclairage public est ancien et en devenir d'obsolescence. Il nous faut donc investir pour mieux réguler la consommation énergétique, mieux penser les zones d'éclairage indispensables et s'inspirer du programme « Villes et Villages Étoilés ». C'est un investissement incontournable que nous engagerons dès 2023.

Les incivilités autour des déchets restent un vrai problème. **Les dépôts sauvages sont en diminution** depuis que la commune de Caylus a pris l'initiative d'installer des panneaux rappelant à la réglementation. La CCQRGA, qui a la compétence « ordures ménagères », s'est engagée avec le Syndicat Départemental des Déchets (SDD82) dans un travail d'analyse des déchets. Il en ressort que le territoire de la QRGA est l'un des plus

gros producteurs d'ordures ménagères du département. Il devient urgent de réduire cet impact environnemental et surtout financier. L'une des premières actions menées par la Communauté de Communes sera de **proposer des solutions facilitant le compostage individuel et collectif.** De plus amples informations vous seront communiquées par la CCQRGA dans le courant de l'année 2023.

Un gros travail de capture et de stérilisation des chats errants a été réalisé par Jenny Wood avec le concours des Amis des Chats et le soutien de la mairie. Pour les **pigeons**, malgré **des centaines de volatiles capturés** par M. Claude Mathieu, leur nombre reste trop important. Devant un tel problème immédiat, nous n'aurons pas d'autre choix que d'avoir recours à une solution radicale de tirs professionnels de nuit. Bien évidemment, les habitants seront avertis en amont des interventions. Nous restons bien sûr ouverts à des techniques alternatives de contrôle de la population de ces oiseaux. La commune compte de nombreux pigeonniers, qui pourraient être remis en service si une personne colombophile souhaitait prendre en charge le prélèvement des œufs.



Agriculture

Nous avons subi à Caylus **31% de déficit pluviométrique en 2022**, ce qui est colossal et qui a posé des difficultés dramatiques aux agriculteurs. Le durcissement de la sécheresse et le réchauffement climatique nécessiteront une adaptation qui sera difficile. Ce sujet délicat a pu être abordé directement avec **Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**, lors de sa visite de l'exploitation de Stéphanie

Montrouziez, sur la commune de Caylus. Mais des alternatives commencent à émerger. Par exemple, la chanvrière pourra être une nouvelle opportunité pour les agriculteurs des environs d'écouler une production directement à Caylus, avec VirgoCoop.

Le 10 janvier 2023, **la loi sur l'accélération des Énergies Renouvelables** a été votée en première lecture pour faciliter les installations d'équipements, et plus

particulièrement celles de photovoltaïque au sol. Tout comme notre voisin, Alain Iches, Maire de Parisot et Président de la Chambre d'Agriculture, nous sommes **inquiets au sujet de la consommation des terres agricoles et des espaces naturels** suite à une déréglementation qui pourrait aiguïser beaucoup d'appétit sans beaucoup de discernement pour notre terroir. Mais, je peux vous garantir de ma vigilance.

Vie associative

De nombreuses associations sont présentes depuis plusieurs années sur notre commune. C'est une véritable chance car la plupart sont portées par l'engagement de leurs bénévoles, sans qui elles n'existeraient pas. Je ne les citerai pas toutes, mais je tiens à mettre en avant la **Pétanque Caylusienne**, qui cette année, est arrivée pour la première fois au niveau régional de la compétition. Un résultat qui illustre le dynamisme du club. La municipalité leur a apporté son soutien par une subvention pour la construction du nouveau clubhouse à côté du terrain

de foot. Nous avons aussi remplacé les anciens néons suspendus au-dessus de la promenade haute par des éclairages LED discrets et efficaces apportant de meilleures conditions de jeu lors des mêlées du mardi soir.

De nouvelles associations ont vu le jour. En 2022, **un nouveau comité des fêtes « Lous Bringaires »** a été créé et a repris la Fête Médiévale et la Fête Votive de Pentecôte. Aussi en 2022, l'association **« Les Chemins de Valérie »** s'est installée au numéro 2 de la rue Droite suite au succès

des ateliers menés dans l'ancienne école Notre-Dame mise à disposition par la municipalité. Aujourd'hui cette association propose une pléthore d'ateliers créatifs et artistiques pour adultes et enfants, ainsi qu'un salon de thé. La dernière née, est l'association **« Caylus En Cor »**, qui se propose de dynamiser le village. Leur premier évènement, « Faites de la soupe », a eu lieu le 28 janvier 2023 dans le centre bourg et sous la Halle de Caylus.

Pour conclure, mon équipe municipale et moi-même sommes résolument tournés vers l'avenir avec confiance et détermination. Pour cela, nous nous appuyons sur un riche passé qui doit être source d'inspiration. Je pense bien sûr à notre patrimoine urbain du centre bourg, et à tout le patrimoine et petit patrimoine de nos riches campagnes. Je tiens à remercier toute mon équipe et les quatre maires adjoints : Martine Miramond, François Servières, Amélie David et Serge Cheval, avec qui je travaille avec bonheur semaine après semaine **pour construire de manière pragmatique le Caylus d'aujourd'hui et de demain.** Je veux remercier aussi tous les services administratifs : le Département, la Région, l'État, et l'Europe, sans qui tous les projets que je vous ai présenté ne seraient pas possibles. Sans le soutien de tous ces différents échelons, une commune comme la nôtre ne peut pas restaurer une église, réhabiliter une école ou un bâtiment, ou s'engager dans une politique porteuse de revitalisation. Depuis 2 ans et demi, je me suis employé à construire une relation de confiance avec tous les services pour que nous puissions avancer à Caylus. Je suis heureux de vous dire que **nous avons réussi et nous allons poursuivre.** Je travaille efficacement, avec autorité et rigueur, sans relâche **pour Caylus.**

Pour le mot de la fin, je reviens à nos précieuses archives communales pour vous dire « Ne vous faites pas de souci ».



Vincent Cousi
Maire de Caylus